

ATTESTATION MENSUELLE DE PARTICIPATION À LA PERMANENCE PHARMACEUTIQUE DES SOINS

VERSEMENT DES INDEMNITÉS D'ASTREINTES

GARDES NON PRISES EN CHARGE PAR PGARDE

Mois Année 2 0	
----------------	--

Document à envoyer rempli, daté, signé, sans rature ni surcharge, avant le 15 du mois suivant, à la

CPAM 13 - 13421 Marseille cedex 20 Pharmacie participante Nom, prénom du ou des pharmaciens titulaires : Dénomination sociale de l'officine : Adresse de l'officine : Code Postal Ville: Téléphone: E-mail: 3 2 N° d'identification N° de secteur ASTREINTES MENSUELLES EFFECTUÉES Jours calendaires de réalisation des astreintes (cocher chaque case concernée) Jours 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 2 3 1 Périodes Nuit **GPN** Dimanche **GPD** Férié **GPF** Demande d'indemnisation (rédaction manuscrite) Je soussigné(e), M., Mme, Mlle, _ , déclare avoir participé à la permanence pharmaceutique des soins, aux dates mentionnées ci-dessus, ouvrant droit au versement d'une indemnité d'un montant de 150 euros pour chaque astreinte, soit la somme totale de : _____ euros. Fait à _____ , le ____ Signature Cachet de l'officine

N.B. : le règlement sera effectué sur les coordonnées bancaires de l'officine

Ref.: 63 12 058 - PAO/SRGI - Août 2013